



Via Prévention est une instance paritaire créée en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., c. S-2.1). Il s'agit d'un organisme autonome, sans but lucratif, fondé et administré par des associations d'employeurs et de travailleurs des secteurs d'activité économique du transport, de l'entreposage et des services relatifs à l'environnement.

« Article 101 : L'association sectorielle a pour objet de fournir aux employeurs et aux travailleurs appartenant au secteur d'activité qu'elle représente, des services de formation, d'information, de recherche et de conseil. »

Cette formation est admissible comme dépense de formation en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (no. Agrément : 0057393).

CONDITIONS PRÉALABLES

Afin d'assurer l'efficacité de nos programmes d'apprentissage, nous croyons nécessaire que les conditions préalables suivantes soient rencontrées :

Pour l'entreprise (session en entreprise)

- Présence d'un gestionnaire
- Fournir un local pour la session de formation

Pour le participant

- Savoir lire et écrire en français (fonctionnel)

CLIENTÈLE VISÉE

Les travailleurs et les employeurs oeuvrant dans les opérations de déménagement et de l'emballage, les membres des comités de santé et de sécurité et les responsables en santé et en sécurité du travail des établissements concernés.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Sensibiliser les travailleurs et les employeurs de l'importance d'intégrer des pratiques de travail sécuritaires lors de l'emballage et du déménagement.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Rendre le participant capable d'identifier les principaux risques à la santé et à la sécurité encourus lors des activités d'emballage et du déménagement et d'appliquer les mesures de prévention appropriées.

CONTENU DU COURS

1. Les accidents du travail
2. Les éléments de la situation de travail
3. Anatomie : notion de base
4. La manutention
5. Au moment de la commande
6. Les équipements
7. Le stationnement du véhicule
8. L'inspection des lieux
9. Le déplacement des charges
10. Le chargement et le déchargement du véhicule
11. Le hayon élévateur
12. Les contraintes thermiques

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposé et animation, assistés d'exercices d'apprentissage et du manuel du participant.

MATÉRIEL REMIS AUX PARTICIPANTS

- Manuel du participant

ÉVALUATION

Évaluation des connaissances à l'aide d'exercices

DURÉE

4 heures ou selon les modalités prévues avec le formateur pour l'exercice pratique

ATTESTATION

Après la formation, chaque participant recevra une attestation indiquant la formation qu'il a suivie ainsi que la durée, et ce en deux formats : 8,5" x 11" et 3" x 2". Ces attestations seront expédiées à l'employeur.



VIA PRÉVENTION